



## chômage et validation trimestres

Par **jplab**, le **04/11/2010** à **09:01**

Bonjour,

En tant que chômeur on cotise au régime général de la sécu pour valider des trimestres pour la retraite, on me dit que ces trimestres sont pénalisants pour un départ en retraite "carrière longue". Ma question est la suivante, de quelle manière sont-ils pénalisants ? Merci à tous.

Par **P.M.**, le **04/11/2010** à **14:12**

Bonjour,

Il me semble que les périodes de chômage indemnisé ne sont pas prises en compte pour la détermination des carrières longues...

Par **Lau75**, le **19/11/2010** à **17:11**

Non effectivement, j'ai vu sur le site des Experts en retraite EOR.fr que pour les carrières longues il fallait des trimestres cotisés et non pas seulement des trimestres retenus pour le calcul du taux de pension.

En plus il faut savoir que pour un départ avant 60 ans ( enfin pour certain 62 ans depuis la réforme 2010 ) il faut avoir cotiser plus de 170 trimestres, ce qui est considérable.

Pour savoir si vous pouvez partir avant 60 ans utilisez un simulateur retraite disponible à [www.Optionretraite.fr](http://www.Optionretraite.fr)

Par **P.M.**, le **19/11/2010** à **17:20**

Bonjour,

Pas la peine d'aller sur ce site puisque vous pouvez obtenir les informations ailleurs...

En tout cas, merci pour la confirmation...